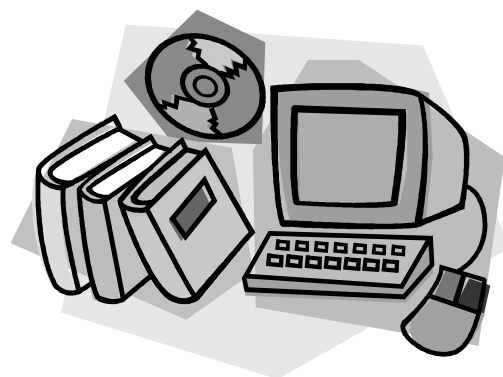


PROJET PEDAGOGIQUE





SOMMAIRE

SOMMAIRE

I. Présentation de l'école	4
II. Cadre de référence	4
III Orientations de la formation	5
IV. Conception générale de la formation et choix pédagogiques	7
V. Stratégie de développement de l'offre numérique	11
VI. Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	12
VII. Stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné	14
VIII. Projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situations de handicap	15
IX. Individualisation des parcours et stratégie de prévention de rupture des parcours	15
X. Planification de l'alternance	17
XI Formation clinique en lien avec les obligations réglementaires	17
XII. Modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil	19
XIII. Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages par les élèves et étudiants	21
XIV. Prestations offertes à la vie étudiante	21
XV. Indicateurs d'évaluation du projet	22

I- Présentation de l'école

L'école d'infirmiers de bloc opératoire de Lille a été créée en 1991 sous une forme associative (loi 1901).

Elle est agréée, depuis le 6 septembre 2017 par le conseil Régional des Hauts-de-France, pour une capacité d'accueil de 45 places. En 2020, elle est autorisée pour 55 places.

Elle offre diverses formations et services :

- Formation diplômante : parcours complet menant au Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, basé sur une organisation en quatre semestres, répartis sur deux années universitaires
- Formation préparation aux épreuves de sélections dans les écoles d'infirmiers de bloc opératoire
- Formation continue : formations destinées aux infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat, aux infirmiers diplômés d'Etat et aux aides-soignants en exercice au bloc opératoire
- Validation des acquis d'expérience : mise en place d'un accompagnement pour les professionnels souhaitant valider leur expérience et obtenir le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Ces activités visent à assurer une formation de qualité et à répondre aux besoins spécifiques des professionnels de santé opérant en milieu chirurgical et ainsi assurer une prise en charge sécuritaire du patient.

Dans le cadre de l'intégration de la formation dans le schéma Licence – Master – Doctorat, l'école de Bloc opératoire de Lille est liée par convention avec l'Université de Lille-UFR 3 S (Sciences de Santé et du Sport) et le Conseil Régional des Hauts de France.

La direction de l'école est assurée par Madame Laurence METEYER, directrice, par Monsieur le Professeur Raphaël COURSIER président du conseil d'administration, par Monsieur le Professeur Denis CORDONNIER, conseiller scientifique et par Monsieur le Docteur Mehdi EL AMRANI, représentant de l'université de Lille.

La gestion du secrétariat est confiée aux bons soins de Madame Hélène PARAÏSO.

L'enseignement et le suivi personnalisé des étudiants sont assurés par Madame Marie-Hélène JUELLE, Cadre de Santé IBODE formateur, Madame Emilie PIERRART, IBODE formateur et Madame Emeline Casier, IBODE formateur.

II- Le cadre de référence

a. Profession infirmière

- **Code de la santé publique** - Partie réglementaire – Quatrième partie - Livre III – titre 1^{er} :
 - ✓ Chapitre 1^{er} – section 1 : Actes professionnels
 - ✓ Chapitre II : Déontologie des infirmiers.
- **Loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé.**

- **Loi no 2025-581 du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier**

- b. **Métier d'infirmier de bloc opératoire**

- **Code de la santé publique** - Partie réglementaire– Quatrième partie- Livre III– titre 1^{er}- chapitre I^{er} :
 - Section 1 : Actes professionnels : article R. 4311-11, article R. 4311-11-1 et article R. 4311-11-2 ;
 - Section 3 : Diplôme de spécialité – paragraphe 1 - Diplôme d'Etat d'infirmier de Bloc opératoire - article D4311-42, modifié par décret n°2022-732 du 27 avril 2022, modifié par l'arrêté du 9 mai 2023 ;
 - L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R. 4311-1 à R. 4311-15 et R. 4312-1 à R. 4312-49 du CSP.
- **Arrêté du 27 janvier 2015** relatif aux actes et activités et à la **formation complémentaire** prévus par le décret n°2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire
- **Arrêté du 27 avril 2022** relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (Annexe I – **Référentiel Activités**, Annexe II – **Référentiel de Compétences**)

- c. **Formation infirmier de bloc opératoire**

- **Arrêté du 27 avril 2022** relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (Annexe III – Référentiel de Formation)
- **Code de l'éducation** : articles D.612-34, D.613-7, D.636-68, D.636-69-1 et D.636-82 à D.636-84
- **Code de la santé publique** : articles L.4061-1 et D.4311-42

III- Les orientations de la formation

« L'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat est un professionnel spécialisé expert qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluriprofessionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation. Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies ». ¹

Extraits de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire :

- **Art 2** : *Les missions des écoles d'infirmiers de bloc opératoire sont les suivantes :*

1- Former des infirmiers diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tel que la stérilisation et préparer au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire dans les disciplines

¹ Référentiel d'activités : Annexe 1 de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

chirurgicales en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en unité de stérilisation, d'hygiène et de logistique ;

2- Assurer la formation aux actes exclusifs ;

3- Assurer la formation continue pour les professionnels exerçant en bloc opératoire, en secteur interventionnel, en endoscopie, en unité de stérilisation et en unité d'hygiène [...]

4- Promouvoir la recherche et développer la documentation en soins infirmiers en bloc opératoire.

- **Art. 3 :** *Dans le cadre de l'intégration de la formation d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat dans le schéma licence, master, doctorat, les écoles de formation signent, avec une université disposant d'une composante santé et le conseil régional, une convention déterminant les modalités de participation à la formation des universités et les responsabilités des trois signataires.*

La formation est basée sur une pédagogie participative, fondée sur le projet professionnel de l'étudiant. Elle adopte comme ligne directrice l'EBN (Evidence Based Nursing) et le raisonnement clinique. Les principes pédagogiques qui la fondent sont les suivants :

- Orientations pédagogiques permettant aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences en favorisant l'autonomie, la créativité et la communication ;
- Articulation de la formation autour des connaissances et des concepts en science infirmière, des aptitudes et des attitudes de l'étudiant ;
- Dynamique de formation basée sur la progression et le renforcement des connaissances infirmières régulièrement actualisées ;
- Pédagogie active fondée tant sur le questionnement que sur le contenu ;
- Suivi pédagogique basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'étudiant en vue d'une meilleure intégration des connaissances et l'affirmation de son identité professionnelle.

Au terme de sa formation, l'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat (IBODE) doit être capable, dans le cadre d'une démarche qualité de :

- Élaborer un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés au contexte de son activité ;
- Garantir et de faire respecter les règles d'hygiène et de participer à l'évolution des pratiques ;
- Garantir et de faire respecter la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activités ;
- Dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité de l'opéré, des personnels et de l'environnement ;
- Travailler en équipe et de participer à la formation des personnes intervenant dans ces différents secteurs d'activité ;
- Agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique ;
- Participer à la gestion et à l'organisation de ses domaines d'activité afin de permettre la maîtrise conjointe de la qualité et des coûts ;
- Évaluer et de réajuster sa pratique professionnelle au regard des enseignements ;
- Participer à une recherche scientifique et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats.

IV- La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

Les attendus et critères nationaux de la formation conduisant au DE sont décrits dans l'ANNEXE IV de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire (grade master)

Les compétences et aptitudes ci-dessous peuvent être appréciées dans le cadre de la formation initiale, du parcours universitaire, professionnel, associatif ou autre :

<i>Attendus nationaux</i>	<i>Critères nationaux pris en compte</i>
1. Intérêt pour les thématiques en lien avec les secteurs interventionnels et secteurs associés, crédibilité du projet professionnel et projection dans le métier d'infirmier de bloc opératoire	1.1 Avoir acquis des connaissances solides dans le domaine des sciences biologiques et médicales et de la gestion du risque infectieux attestées par les résultats obtenus pendant la formation d'IDE et/ou l'expérience professionnelle 1.2 Connaissance des secteurs interventionnels et secteurs associés et du métier d'infirmier de bloc opératoire 1.3 Intérêt pour les nouvelles techniques et technologies innovantes dont la robotique
2. Qualités humaines et capacités relationnelles	2.1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit 2.2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe dans un environnement contraint
3. Compétences en matière d'expression orale et écrite	3.1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral 3.2 Capacité à se documenter, à établir une veille documentaire et réglementaire, à constituer une bibliographie, et à communiquer dans une langue étrangère 3.3 Pratique des outils numériques
4. Aptitudes à la démarche et au raisonnement scientifique	4.1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser, analyser restituer de l'information scientifique et construire un argumentaire 4.2 Aptitude à choisir et mettre en œuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (statistiques)
5. Compétences organisationnelles et savoir-être	5.1 Rigueur, méthode, maîtrise de soi, résistance physique et adaptabilité 5.2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, créativité 5.3 Respect des engagements, autonomie dans le travail

L'équipe pédagogique construit un parcours personnalisé en fonction de l'expérience professionnelle de chacun à partir d'une grille d'autoévaluation professionnelle initiale et le suivi pédagogique individuel pour chaque étudiant.

La pédagogie est envisagée comme un processus interactif :

- **Conception du professionnel en formation** : c'est déjà un professionnel infirmier expérimenté qui a acquis une certaine compétence dont il faut tenir compte. D'autres fois, il s'agit d'Infirmiers DE sans expérience sortant directement de l'IFSI pour qui la découverte des soins aux opérés est motivée par une initiation lors des études. Ce sont des acteurs impliqués.
- **Conception de la pédagogie** : c'est une approche pluridisciplinaire envisagée dans une complémentarité de rôles : pédagogie **du sujet**, pédagogie **de l'alternance**, pédagogie **inversée** et une pédagogie basée sur une **logique plurielle**.

- **Conception du formateur** : c'est un professionnel à double compétence, professionnelle et pédagogique. Il accompagne les Etudiants, professionnels en formation, dans leur processus d'apprentissage et fait les liens.

La formation doit permettre à l'étudiant de devenir un Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE) compétent², c'est à dire : responsable³, dynamique⁴, capable de se situer comme partenaire⁵ au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

La formation d'IBODE est une formation professionnelle. En conséquence, elle propose à l'étudiant d'optimiser ses connaissances et de développer des capacités relationnelles, techniques et cognitives.

Ses aptitudes relationnelles et techniques sont identifiées et recherchées au travers des épreuves de sélection. Dès les premières semaines du cursus, la formation favorisera l'émergence de ces aptitudes.

La formation se déroule sur deux années universitaires. Cette formation répond aux objectifs pédagogiques définis dans le projet pédagogique. L'équipe pédagogique travaille en étroite collaboration avec l'université pour maintenir la cohérence du projet pédagogique.

L'enseignement théorique comprend 11 Unités d'Enseignement liées aux 5 Blocs de Compétences, le tout sur 33 semaines : 1155 heures.

² « **Compétence** » Assurer des soins de qualité aux opérés, c'est un niveau vers lequel on tend mais qui n'est jamais complètement maîtrisé.

³ « **Responsable** » : Qui répond de ses actes ou de ceux des personnes dont il a la charge. C'est le « garant ».

⁴ « **Dynamique** » : Qui s'engage et entreprend, qui évolue. C'est un acteur de changement

⁵ « **Partenaire** » : Au sein d'une équipe pluridisciplinaire » donne la notion de travail en équipe

Blocs de compétences	Compétences	Unités d'enseignement
Bloc 1 – Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 - Concevoir et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE1 - Sciences infirmières et bloc opératoire
	2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE2 - Sciences médico-chirurgicales
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE3 - Techniques complexes d'assistance chirurgicale
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	UE4 - Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-op
	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE5 - Prévention et gestion des risques
	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	
Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	UE6 - Formation, tutorat et développement des compétences
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE7 - Recherche
		UE8 - Langue vivante
	9 – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE9 - Analyse de pratique professionnelles
		UE Optionnelle

Tableau n° 1 bloc de compétences – compétences - UE

Les cours sont dispensés par tranche de 2 heures le plus souvent sur la base de 35 heures par semaine.

L'amplitude journalière des cours est de 8h à 18h : Matin → 8h - 12h ou 12h30

AM → 13h30 – 17h30 ou 18h

Les horaires sont affichés sur le panneau de liège situé dans le couloir près de la salle de cours et déposés sur la plateforme pédagogique.

La présence du professionnel en formation est obligatoire.

Les absences injustifiées en cours sont soumises à la décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles.



Les rendez-vous personnels et mémoire sont à prendre en dehors des cours.

Se référer au règlement intérieur.

En plus des apports théoriques et pratiques, la stratégie pédagogique est centrée sur l'apprenant et son parcours professionnel. La formation associe les enseignements théoriques, la mise en application pratique et les stages. Cette formule gagnante permet la professionnalisation de l'étudiant. Différentes méthodes pédagogiques sont alors utilisées pour permettre aux étudiants de faire les liens :

- Des Cours Magistraux en présentiel et/ou à distance par visioconférences
- La classe inversée : l'étudiant devient acteur de son apprentissage en explorant les notions en amont. L'enseignant tient le rôle de facilitateur, médiateur et guide. Il accompagne l'étudiant dans la compréhension, la réflexion et l'intégration des connaissances⁶.
- L'analyse des pratiques professionnelles : elle permet aux étudiants de réfléchir collectivement sur leurs pratiques. Il s'agit d'un processus d'apprentissage basé sur l'expérience, la réflexivité et le partage de connaissances.
- Des enseignements dirigés :
 - Travaux Dirigés en présentiel en groupe et/ou à distance par visioconférence
 - Travaux Pratiques en groupe
 - Travaux Pratiques Guidés
- Des simulations en santé basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive au sein de l'école d'IBODE, mais aussi au centre de simulation PRESAGE (Plateforme de Recherche et d'Enseignement par la Simulation pour l'Apprentissage des attitudes et des GEstes) de l'université de Lille.
- La méthodologie de recherche scientifique enseignée par PhDen Epistémologie, qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences IDE, membre de la Chaire santé Science-PO.
- Des entretiens individuels et un accompagnement personnalisé pour la réalisation du mémoire
- Un apprentissage des pratiques en stage, debriefing en fin de chaque stage, partage et présentation des travaux réalisés en stage (Démarche de soins, fiches techniques...)

La conception de base du projet pédagogique met le professionnel en formation au centre du projet. Les enseignements sont organisés en lien avec notre projet pédagogique. La promotion sera divisée en groupes adaptés à la pédagogie.

Au 4^{ème} semestre, l'étudiant dans le cadre de la validation de l'UE Mémoire, sera amené à déposer et soutenir son mémoire de recherche.

La méthodologie de Recherche se fait à partir d'un questionnement professionnel et d'une revue de la littérature. L'étudiant réalise une lecture critique d'articles puis passe à une étape conceptuelle puis méthodologique d'enquête sur le terrain.

⁶ La pédagogie inversée: Enseigner autrement dans le supérieur par la classe inversée de Ariane Dumont, auteur et de Denis Berthiaume, auteur, 2013

L'étudiant devra en faire l'analyse et l'interprétation afin d'émettre des préconisations.

Il soumettra à la fin un écrit sous forme d'article scientifique qui pourra être soumis à publication dans la Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière (REFIRI).

Un directeur de mémoire lui sera alors attribué afin de l'accompagner dans son cheminement. Le directeur de mémoire et l'étudiant auront un book mémoire sur lequel s'appuyer et signeront une charte régissant leurs rapports.

V- La stratégie de développement de l'offre numérique : plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des élèves et étudiants de matériel informatique adapté...

Dans le cadre de notre mission éducative, nous avons mis en place une stratégie de développement numérique afin de répondre aux besoins de formation des étudiants, en intégrant les outils et ressources numériques qui optimisent leur apprentissage tout en facilitant l'accès à l'information et à la communication.

Nous avons développé une plateforme numérique exclusive qui constitue le cœur de notre offre. Cette plateforme permet aux étudiants d'accéder à une variété de ressources pédagogiques. Les plannings de cours sont mis à jour régulièrement et partagés de manière centralisée, garantissant ainsi une gestion optimale du temps et des activités. Les étudiants y retrouvent également les cours des intervenants, ainsi que toute autre information utile, et ont un accès direct à une documentation numérique spécialisée, riche et diversifiée, adaptée à leur formation.

Pour garantir une prise en main fluide et efficace de cet outil numérique, nous organisons une formation en début d'année. Cette formation, réalisée par la documentaliste du centre de documentation, permet à chaque étudiant de comprendre comment utiliser la plateforme, accéder aux contenus, interagir avec les ressources, et s'assurer qu'ils sont parfaitement à l'aise avec les fonctionnalités proposées.

En parallèle de cette plateforme en ligne, les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire, à la fois en présentiel et à distance. Cet accès flexible permet de consulter une large gamme de documents scientifiques, manuels et articles, nécessaires à leur formation, tout en s'adaptant à leurs rythmes et besoins personnels. Les étudiants peuvent ainsi combiner l'accès physique aux ressources de la bibliothèque avec une utilisation numérique pour un apprentissage complet et modulable.

Pour éviter les ruptures de parcours, nous sommes amenés à réaliser les cours qui s'y prêtent, en distanciel. Dans un souci de rendre la communication plus fluide et d'encourager une participation active de tous les étudiants, un système de haut-parleurs est installé dans les salles de classe pour garantir que les échanges se fassent de manière claire et audible pour tous.

Nous avons également investi dans du matériel moderne pour faciliter l'apprentissage en présentiel. Les cours sont projetés via des écrans interactifs, des écrans répéteurs et un écran mobile, ce qui permet une visibilité optimale du contenu pour tous les étudiants, quelle que soit leur place dans la salle. Les écrans interactifs permettent également de favoriser l'interactivité en classe, tout en offrant une meilleure immersion et une pédagogie active.

Des ordinateurs portables sont également mis à disposition des étudiants durant leur présence à l'école.

Afin de répondre aux besoins d'un environnement de plus en plus globalisé, nous avons intégré l'anglais en e-learning. Les étudiants ont ainsi accès à des modules et ressources pédagogiques en anglais, ce qui leur permet de développer des compétences linguistiques tout en suivant leur formation spécifique. Cette approche leur permet non seulement d'améliorer leur maîtrise de la langue anglaise, mais aussi de se préparer à l'internationalisation de leur métier, où l'anglais est souvent la langue de communication dans les publications scientifiques et lors des échanges professionnels.

VI- Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

Les aptitudes sont nécessaires pour pouvoir développer des capacités. Ce sont des dispositions innées et acquises qui peuvent être développées. Elles sont :

- Relationnelles : Sens des relations, communication, sens du travail en équipe, ouverture d'esprit, remise en question, maîtrise de soi, adaptabilité, prise de décision, créativité, résistance physique et psychologique, probité, honnêteté.
- Techniques : Sens pratique, rigueur, pragmatisme, habileté manuelle.
- Cognitives : Métacognition, aptitudes au raisonnement, stratégie.

La formation développe des capacités de plusieurs ordres :

- Relationnelles (savoir être): Ce sont des capacités à l'adaptabilité. Savoir écouter, s'exprimer clairement, convaincre, négocier et argumenter, contrôler son émotivité, adapter, s'adapter, s'intégrer, impliquer.
- Techniques (savoir-faire) : Ce sont des capacités à l'habileté gestuelle. Gérer, organiser, planifier, coordonner, contrôler, évaluer, animer, déléguer, collaborer, décider, prospecter, participer, travailler en commun, gérer les situations de groupe, connaître ses limites, créer, produire, agir avec dextérité, anticiper.
- Cognitives (savoir-faire) : Ce sont des capacités à la stratégie, à la méthodologie. Observer, comprendre, diagnostiquer, analyser, synthétiser, agir avec méthode, connaître ses limites et celles des autres partenaires, analyser les situations de groupe, insuffler.

Les connaissances (savoir) s'acquièrent en apprenant, mémorisant, prospectant, explorant, cherchant.

Il ne faut pas confondre capacités et compétences. Les compétences se développent par l'expérience tout au long de la carrière. C'est l'harmonisation du « faire » et du « être ». Selon Laurence Compagnon, médecin spécialiste en médecine générale, maître de stage des Universités et Professeur des Universités au département de Médecine Générale de l'Université Paris-Est Créteil, la compétence est graduée en 3 niveaux :

- Niveau Novice
- Niveau Intermédiaire
- Niveau Compétent

Ces niveaux de compétences sont adaptés à toutes les étapes de l'apprentissage et repris afin de les évaluer comme dans le tableau ci-dessous :

Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		
Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		
Sciences Infirmières et Bloc opératoire		
- Analyse d'une situation clinique individuelle : Travail écrit / Présentation orale - Analyse d'une situation clinique en groupe : Présentation orale		
Novice / Débutant	Intermédiaire	Compétent
- Recueil d'informations incomplet (liées à la personne, à l'intervention) - Risques non identifiés ou partiellement identifiés - Liens non réalisés - Démarche de soins non pertinente - Concepts non connus - Informations non données et conseils non adaptés - Prise en charge non personnalisée	- Recueil d'informations perfectible (personne et/ou intervention) - Risques identifiés mais non priorités - Concepts connus - Démarche de soins présentant un manque de liens - Informations partielles et/ou conseils peu adaptés - Prise en charge peu personnalisée	- Recueil d'informations complet (personne + intervention) - Identification et priorisation des risques - Démarche de soins pertinente et questionnement en lien avec les concepts - Communication adaptée - Informations adaptées et conseils donnés au bon moment - Prise en charge personnalisée

Tableau n° 2 : niveaux de compétences – L COMPAGNON

Les périodes de formation en milieu professionnel sont représentatives des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE. Sur l'ensemble de la formation, elles permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des temps d'acquisition de nouveaux savoirs par la voie de l'observation, de la prise en charge des patients, de la participation aux réflexions menées en équipe.

L'étudiant construit progressivement ses compétences, par la mobilisation des savoirs (savoir-faire, savoir être, savoirs) dans la résolution des situations et en agissant avec les professionnels.

L'étudiant dispose d'un parcours clinique permettant d'autoévaluer ses 9 compétences à chaque stage, et au professionnel l'ayant encadré d'échanger avec lui afin de procéder à l'évaluation.

L'école demande aux tuteurs de faire un bilan à mi stage, un bilan de stage et de remplir la feuille de stage en présence du stagiaire.

Le rapport de stage d'hygiène, d'endoscopie et de stérilisation est réalisée par la personne responsable de l'étudiant en stage.

Les rapports de stages sont intégrés au livret scolaire.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'étudiant évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation prévu : « *rapport de stage, suivi du développement et d'acquisition des compétences* ». Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués par le chirurgien.

Dans chaque stage, le tuteur de stage propose, en concertation avec le maître de stage et les professionnels qui ont encadré l'étudiant, la validation totale ou partielle des compétences, justifiée par une argumentation précise et factuelle.

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis.

Un bilan intermédiaire est programmé entre l'étudiant et le tuteur.

Le rapport de stage : « *suivi de développement et d'acquisition de compétences* », permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs mentionnés dans le référentiel de compétences. L'équipe pédagogique a déterminé à partir des critères d'évaluation, le niveau minimum d'acquisition de compétences attendu (identifié code couleur). Si ce niveau n'est pas acquis, il est remis en objectif principal au stage suivant.

En fin de stage, l'étudiant s'auto évalue, le tuteur fait le point avec l'étudiant à partir de cette auto-évaluation puis renseigne le document « *Evaluation de l'acquisition des compétences* » pour le stage.

Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Chaque étudiant a un livret nominatif de « *livret de suivi du parcours de formation et de développement des compétences* » sur lequel une synthèse d'acquisition de compétence est effectuée avec le formateur en suivi pédagogique individuel.

Il a été indispensable de rencontrer les acteurs de stage, afin de leurs présenter le nouveau référentiel et les outils de validation. Des réunions d'informations ont été programmées au dernier semestre 2022 et une formation « tutorat IBODE » a été mise en place.

Dans le cadre du nouveau référentiel de formation, nous avons également dû modifier les livrets d'accueil de stage. Ces derniers sont mis à disposition des étudiants pour leur permettre de faire leurs choix de stage.

VII- *La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné*

Avant de rentrer en formation, il est demandé à l'étudiant de réaliser une auto-évaluation par compétence, repris dans le graphique suivant :

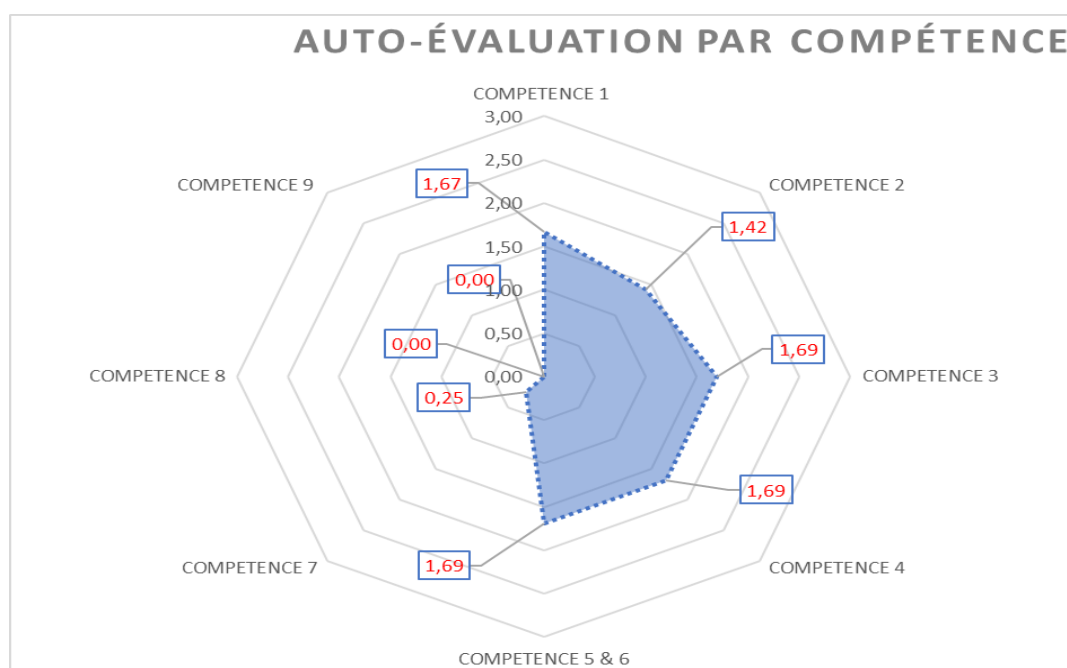


Figure n°1 : exemple d'auto-évaluation par compétence

En début de formation, l'école organise un forum des stages. Ce forum est l'occasion pour chaque étudiant de rencontrer les professionnels de terrain et ainsi lui permettre de remplir le « *formulaire de choix des terrains de stage* ». L'équipe pédagogique planifie alors les stages en tenant compte des :

- Choix et des objectifs de l'infirmier en formation ;
- Expérience professionnelle : rôles exercés, discipline(s) chirurgicale(s) ;
- Prise en charge financière pendant la scolarité ;
- Situations particulières ;
- Projet pédagogique.

Lors du 1^{er} entretien individuel, le formateur référent pédagogique de l'étudiant reprend le graphique d'auto-évaluation pour poser les objectifs de formation et valide la planification des stages.

VIII- Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap

Conformément aux dispositions prévues dans l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, Article 9 : « *Lors du dépôt de leur dossier, les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien d'admission...* »

Les étudiants porteurs d'un handicap, compatible avec l'exercice du métier, peuvent contacter le référent handicap, pour toutes questions, y compris l'accessibilité.

IX- L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture des parcours

Le suivi pédagogique est un moyen pédagogique centré sur l'étudiant quel qu'il soit. Il prend sens par rapport au projet général de l'école et il est défini comme un apprentissage résultant d'une interaction positive : professeur - étudiant, formateur- formé.

Le formateur, dans le suivi, est un coordonnateur, il fait les liens et permet le passage d'un niveau à l'autre.

Le suivi est :

- Centré sur l'apprenant et ses acquisitions : stratégie d'apprentissage mise en place par l'Etudiant (mémoire - fait les liens – méthodologie d'apprentissage – spécificités de l'apprenant),
- Centré sur les résultats : accompagnement dans un contrôle des acquis.
- Centré sur les productions : un suivi centré sur une guidance.

Face à ce suivi, l'apprenant doit développer :

- Une capacité à se remettre en cause
- Une confiance en soi
- Un comportement plus investisseur que consommateur (plus actif que passif)

Le suivi pédagogique est individuel et/ou collectif. Il est organisé pendant les périodes de cours, hors du temps planifié pour la théorie ou la pratique.

Trois sortes de suivi sont mis en place :

- Suivi pédagogique en lien avec le projet professionnel de l'élève et le projet pédagogique de l'école

S1	Individuel	Objectifs de formation Planification des stages
S1 – S2 S3 – S4	Individuel	Accompagnement en stage : Encadrement
S2 – S3	Individuel	Bilan mi formation Objectifs de progression Mise au point : stages de fin de formation
S4	Collectif	Bilan fin d'année
S1 – S2 S3 – S4	Collectif	Après chaque stage : - Autoévaluation en rapport avec les compétences développées lors du stage ; - Réaliser une autoévaluation des apprentissages cliniques acquis pendant le stage dans une spécialité donnée et dans les 3 rôles de l'IBODE ; - Préparation et formulation des objectifs du stage suivant

Tableau n° 3 : planification suivi pédagogique

- Suivi pédagogique d'aide et de conseil :
 - Entretiens individuels à la demande du professionnel en formation ;
 - Encadrement en stage en dehors de ceux programmés : possible à la demande de l'étudiant.
- Suivi pédagogique en lien avec le mémoire de recherche :
 - Un suivi individuel est assuré : chaque étudiant se voit attribuer un directeur de mémoire qu'il peut rencontrer sur rendez- vous jusqu'à la moitié du 4^{ème} semestre. Un guide d'accompagnement est remis à l'étudiant lors du premier cours sur le mémoire de recherche. Ce guide permet une traçabilité des rencontres avec le directeur de mémoire. Il permet à l'étudiant de se repérer dans l'avancée de son travail.
 - Des suivis collectifs sont programmés en S2-S3 et S4 : cinq séminaires sont organisés en présence de l'enseignant chercheur en charge de la méthodologie, des directeurs de mémoire et des formateurs, pour aider l'étudiant à avancer dans son cheminement.

De plus, les cours qui le permettent sont réalisés en distanciel pour les étudiants qui, pour des raisons exceptionnelles ne peuvent pas être en présentiel.

X- La planification de l'alternance

La formation IBODE est organisée sur 2 années universitaires, divisée chacune en 2 semestres :

1^{ère} Année		2^{ème} Année	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
De septembre à février	De février à juin	De septembre à février	De février à juin
21 semaines : 20 de formation + 1 de congés	21 semaines : 20 de formation + 1 de congés	21 semaines : 20 de formation + 1 de congés	21 semaines : 20 de formation + 1 de congés

Tableau n°4 : organisation de l'alternance

Une interruption de la formation est planifiée entre ces deux années universitaires. Cette période peut servir de période de rattrapage d'enseignement clinique ou théorique.

La planification de l'alternance est organisée dans le respect du référentiel de formation et de la présence des deux promotions.

XI- Formation clinique en lien avec les obligations réglementaires

Le stage est un moyen pédagogique qui permet l'acquisition et l'appropriation des pratiques professionnelles, en complément à l'enseignement théorique dispensé à l'école.

Il donne l'occasion de :

- Questionner sa pratique professionnelle acquise par expérience ;
- Mettre en relation la théorie enseignée à l'école (hygiène, technologie, techniques chirurgicales, administration, anesthésie) et la pratique exercée sur le terrain ;
- Avoir un esprit critique constructif par une analyse des pratiques ;
- Développer tous les aspects de la fonction IBODE dans :
 - Les différents domaines d'activités : hygiène, soins, gestion, encadrement ;
 - Les différents lieux d'exercice :
 - Au bloc opératoire : en péri-opératoire et en per-opératoire dans les rôles d'aide opératoire, d'assistant de chirurgie, d'instrumentiste et de circulant ;
 - Hors du bloc opératoire :
 - En unité de soins et en consultation : prendre connaissance de l'opéré... ;
 - Dans les services de stérilisation : prendre connaissance des instruments et les manipuler... ;

- Dans les services avec actes invasifs : radiologie interventionnelle, endoscopie, unité de prévention du risque infectieux...Prendre connaissance de la réglementation et des spécificités de ces unités....

Il permet de réaliser des soins au bloc opératoire à partir de l'identification des risques liés à l'environnement, à l'intervention et à l'opéré.

Le stage « recherche » se déroule au cours de la fin du 2ème semestre et au cours du troisième semestre, correspondant à la réalisation de l'UE Recherche. *« Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats.*

Dès lors, toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage.

L'implication dans la recherche peut se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche. »⁷

Le stage d'assistant de chirurgie consiste à mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique en lien avec le décret du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des Infirmiers de Bloc Opératoire. 6 semaines de stage permettent d'appréhender les actes et activités en lien avec la compétence 3.

L'apprentissage clinique est indispensable dans l'acquisition, l'appropriation des pratiques professionnelles et dans l'identification professionnelle.

Conformément aux dispositions prévues dans l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, Article 20 : *« Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 10 juin 2021 susvisé, les terrains de stage sont agréés par le directeur de l'école en concertation avec l'université. L'agrément précise l'engagement de la structure à mettre à disposition les ressources nécessaires à un apprentissage de qualité, en énonçant notamment la présence de professionnels infirmiers de bloc opératoire diplômé d'Etat, les activités proposées en lien avec les compétences à valider, le dispositif d'évaluation prévu et le nombre de stagiaires autorisés simultanément pour chaque terrain de stage ».*

Pour les étudiants en contrat d'apprentissage :

Art 37 : *« ... L'organisation pédagogique définie vise à répondre au projet professionnel de l'alternant et aux besoins de l'employeur. Les périodes hors temps de formation sont réparties d'un commun accord en fonction des besoins définis entre l'employeur, l'alternant, le directeur de l'école et le cas échéant le centre de formation des apprentis. Pendant les périodes de formation en milieu professionnel, l'alternant peut-être mis à disposition d'un autre employeur dans les conditions répondant à la réglementation en vigueur. »*

Art 38 : *« Les périodes de formation en milieu professionnel sont effectuées au sein ou hors de la structure de l'employeur et répondent aux disciplines obligatoires, aux objectifs et à la durée de chaque période tels que définis à l'annexe III.*

Une convention de stage est signée quel que soit le lieu de réalisation des périodes de formation en milieu professionnel... ».

⁷ L'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire

L'enseignement clinique se déroule sur 47 semaines de stages : 1645 heures

Les stages en secteurs associés <i>(Hygiène, endoscopie et stérilisation)</i> ainsi que les stages Recherche et Assistant de chirurgie seront attribués par l'équipe pédagogique	4 semaines	Hygiène : 2 semaines, Stérilisation : 1 semaine, Endoscopie et Radio interventionnelle : 1 semaine
	6 semaines	Assistant de chirurgie
	4 semaines	Stage Recherche
16 semaines de formation en milieu professionnel dans les secteurs opératoires	8 semaines minimum obligatoire	Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire
	8 semaines minimum obligatoire	Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire
17 semaines de formation en milieu professionnel dans des lieux choisis en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé, des compétences restant à développer et du projet pédagogique de l'école		

Tableau n°5 : organisation des stages

La présence du professionnel en formation en stage est obligatoire.

Les étudiants Infirmiers de Bloc Opératoire sont en formation professionnelle, ils doivent effectuer 1645 heures sur l'ensemble des stages.

Le nombre d'heures à réaliser en stage est inscrit sur la feuille d'émargement donnée aux étudiants avant le stage.

Le temps de pause pour le repas est obligatoire et n'est pas compté dans les heures de stage, minimum 30 minutes.

Toute absence doit être :

- Justifiée (justificatif à donner à l'école)
- Justificatif = Arrêt de travail
- Signalée au stage et à l'école (+ CFA si contrat en apprentissage)
- Récupérée
- Notée sur la feuille de validation de stage (absence et récupération).

XII- Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

Une fois par an, les livrets d'accueil de stage sont actualisés par les terrains de stage. Ces derniers sont mis à disposition des étudiants pour leur permettre de faire leurs choix de stage, mais aussi pour trouver toutes les informations nécessaires au bon déroulé de leur stage.

Une convention de stage tripartite est établie pour les stages. Elle précise les conditions d'accueil et les engagements de chaque partie. Elle note la durée du stage et précise les modalités de son évaluation et de sa validation dans la formation du stagiaire. Elle est signée par la directrice de l'école, le lieu de stage et l'étudiant.

Pour les étudiants en apprentissage, la convention est quadripartite. Elle est signée par la directrice de l'école, le lieu de stage, l'étudiant en apprentissage et son employeur.

Un guide d'accompagnement du professionnel en formation est donné en début d'année afin d'évaluer les compétences en stage. Il est accompagné d'un livret qui comporte :

- L'expérience de l'étudiant dans les disciplines chirurgicales et dans les rôles per opératoires ;
- L'attestation de formation à la radioprotection de l'étudiant ;
- Les certificats médicaux attestant l'aptitude de l'étudiant à travailler sous rayonnements ionisants et que les vaccinations réglementaires sont à jour ;
- Les stages déjà effectués pendant la formation.

En début d'année scolaire et après la planification, l'école envoie pour la formation aux Directeurs de soins et aux cadres de santé de bloc opératoire terrains de stage, le listing des élèves qui vont aller en stage.

Huit jours avant le début de la période de stage, le formateur référent de la promotion adresse au cadre du bloc, une annonce de stage mentionnant le nom, le prénom, les dates et le secteur

Chaque terrain de stage nomme un tuteur de stage IBODE (spécifié dans le livret de terrain). L'école organise des réunions où l'ensemble des maîtres de stage et tuteurs est invité à venir travailler sur des sujets concernant l'encadrement et l'évaluation des élèves en stage.

L'encadrement des professionnels en formation en stage est assuré par le terrain en lien avec l'école. Le rôle des professionnels de terrain est identifié :

- Le Maître de stage / Maître d'apprentissage est responsable de l'organisation de la (ou des) période(s) en milieu professionnel, en lien avec l'institut ou le CFA et de l'encadrement de l'apprenant. Il :
 - Accueille et intègre l'apprenant
 - Organise la formation pratique de l'apprenant au sein de l'équipe en lien avec les éléments du référentiel de compétences
 - Assure le suivi de la formation pratique et règle les difficultés éventuelles
 - Assure la liaison avec l'institut de formation ou le centre de formation
- Le coordinateur de stage peut être aussi tuteur ou maître de stage, il :
 - Travaille dans le bloc opératoire accueillant les étudiants en stage ;
 - Assiste aux réunions organisées par l'école ;
 - Fait le lien entre l'école et le stage ;
 - Peut être sollicité pour participer à des travaux en lien avec le stage ;
 - Réalise le compte rendu des réunions pour le service et le communique.
- Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel, il :
 - Est IBODE
 - Organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences
 - Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
 - Évalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'auto évaluer
 - Évalue l'acquisition des compétences en fin de période
 - Communique avec le formateur référent en institut de formation si besoin

- Le professionnel de proximité :
 - Est en priorité IBODE
 - Encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain
 - Explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie
 - Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
 - Explique les risques : réglementation, sécurité, ...

Les formateurs interviennent sur le terrain de stage dans le cadre d'encadrements formatifs. Le formateur vient rencontrer le professionnel en formation sur le terrain pour travailler avec lui certains apprentissages. A son arrivée, le professionnel en formation lui expose ses objectifs de travail pour la séance.

Les encadrements sont planifiés par l'école ou à la demande de l'étudiant, lors des stages de bloc opératoire et d'assistant de chirurgie et notifiés sur le planning mural de stages.

Le stage est averti de la venue du formateur.

Il est attendu par les formateurs :

- L'observation de la prise en charge d'un patient
- La présentation d'une démarche de soins concernant le patient pris en charge pour les stages de bloc opératoire (rôles de circulant ou d'instrumentiste)
- La présentation d'une fiche technique concernant le patient pris en charge pour les stages d'assistance chirurgicale.

XIII- Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages par les élèves et étudiants

A chaque retour de stage, un temps est planifié en 1/2 promotion avec un formateur. Ce temps est un moment d'échanges pour chaque étudiant, afin d'exposer les temps forts et/ou problématiques de leur stage. En parallèle, un questionnaire dématérialisé leur est envoyé afin d'évaluer la qualité de l'accueil, de l'encadrement, de la réalisation des activités et actes exclusifs IBODE. Il leur est également demandé une appréciation générale.

Une analyse annuelle est alors présentée au sein de l'ICOGE, ainsi qu'à la réunion annuelle avec les terrains de stage organisée par l'école.

XIV- Les prestations offertes à la vie étudiante

L'école est située au niveau du parc EURASANTE, sur le site de l'ISEFORM de Santelys. Le site est accessible par les transports en commun : bus et métro. Le parking est gratuit.

L'école se situe au 1er étage du bâtiment IFSI 2, aussi nommé MF COLLIERE, au sein d'un environnement arboré. Des tables de pique-niques et de ping-pong sont mises à dispositions des étudiants.

Ces derniers ont accès aux prestations de l'ISEFORM de Santelys, notamment la cafétéria et les food trucks. De plus, de nombreuses restaurations rapides sont proches de l'école.

Dans le cadre de l'universitarisation avec l'université de Lille, les étudiants ont accès aux prestations de la vie étudiante de l'université.

XV- Les indicateurs d'évaluation du projet.

Depuis 2020, l'école est certifiée Qualiopi. La certification a été délivrée aux titres de : actions de formation et actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

A chaque retour de stage, les étudiants sont amenés à réaliser un questionnaire portant sur l'accueil, l'encadrement, les activités de l'IBODE, la pratique des actes exclusifs et à donner une appréciation générale.

Pour chaque unité d'enseignement, les étudiants réalisent une évaluation sur le contenu, la forme et les améliorations à introduire.

Parallèlement, pour optimiser la qualité de nos actions de formation et ainsi continuer à répondre aux attentes des établissements, nous faisons parvenir aux établissements financeurs, aux terrains de stage, ainsi qu'aux cadres de santé dont sont issus nos étudiants, un questionnaire de satisfaction.

Les résultats sont analysés. Le programme d'enseignement est alors réadapté en prenant en compte ces enquêtes, les évolutions technologiques, réglementaires et les besoins des étudiants.

Ces différents éléments sont présentés au sein de l'ICOGE. De plus, un temps de parole y est dédié aux délégués des étudiants pour les promotions en cours ainsi que pour la promotion sortante.